

Enseigner la culture en français de spécialités

Odile CHALLE¹

"Didactique du français spécialisé et approche managériale".

Abstract

The article examines the teaching methodology of French for Specific Purposes as part of a triad also including corporate culture and technologies. The article comprises several examples of case studies pertaining to the fields of telecommunication technology examined in the best French universities.

Keywords: *teaching methodology, French for Specific Purposes culture, corporate culture, optical fiber, French language, specialized discourse.*

Si l'on admet qu'aucune langue n'est séparable d'une fonction culturelle, les réalités avec lesquelles le langage est en relation sont des éléments « nécessairement » culturels [2 : 24] : Au fondement de tout se trouve la symbolique de la langue comme pouvoir de signification [2 : 25]. La langue qui est « le domaine du sens » est incluse dans la culture prise comme un mécanisme de caractère symbolique. Mais quelle didactique élaborer pour réussir à identifier, décomposer puis classer les éléments signifiants de la culture française dans le but qui est le nôtre, à savoir de l'enseigner à des experts étrangers surtout quand ceux-ci sont déjà imprégnés de la culture de leur spécialité ?

Que faut-il entendre par culture ? Avant tout, posons que pour nous, *culture*, *technologie* et *entreprise* forme une **triade** au cœur de la didactique du français de spécialités qui concerne directement la question de l'enseignement / apprentissage.

1. Culture, technologies, entreprise

C'est ce que nous avons de nouveau essayé de faire dernièrement, outre l'organisation d'un colloque sur l'interculturel comme un champ de recherche interdisciplinaire, qui s'est tenu à l'université Paris-Dauphine en novembre 2006, où nous avons privilégié la parole de philosophes, d'économistes et gestionnaires. Dans un récent article récent, partant de *l'agir communicationnel* d'Habermas [22 : 49-64], nous proposons d'identifier plusieurs strates dans la dimension culturelle à considérer en didactique du français de spécialités. Nous allons tenter non pas de reprendre mais de compléter ici ce travail en croisant les regards de sociologues et

¹ Université Paris-Dauphine, France

de questionnaires afin de préciser les pistes que nous avons lancées dans nos publications successives.

Rappelons que notre terrain d'observation est l'université de Paris-Dauphine, où nous opérons en tant que chercheur impliquée régulièrement dans des colloques et en tant qu'enseignante qui y conçoit des séminaires de français destinés à des experts étrangers spécialistes dans les disciplines fondamentales de cette université. Dans ce cadre institutionnel marqué par sa propre culture que nous évoquerons ultérieurement, nous avons été amenée à nous interroger sur un éventuel rapprochement avec ces disciplines enseignées sous le titre de « **sciences des organisations** » et ce, par l'importance qu'elles accordent au rôle de la langue, d'où notre hypothèse que les discours qu'elles produisent véhiculent une culture liée à la discipline.

L'origine de cette hypothèse se trouve dans notre intérêt dans un premier temps pour les **technologies de communication dans les entreprises**, qui a donné lieu à notre thèse de doctorat [7]. Nous y parlions d'une « culture française du minitel » : passage à un réseau téléphonique le plus moderne du monde par maillage informatique, distribution nationale du terminal, tarification par paliers, appropriation par les utilisateurs comme média de masse, consultation de l'annuaire facilitée par des thésaurus, facturation électronique...

Depuis, ces technologies ont été reconnues comme vecteur d'éducation, de l'ancien minitel à l'actuel internet sur haut débit. À partir de cette conception devenue classique d'une composante culturelle inhérente à la langue, à laquelle nous nous sommes toujours ralliée, notre apport a été précisément de l'étudier sous un double regard, alors propre au français de spécialités. Non seulement la didactique du français y était envisagée sous l'angle de l'entreprise, autrement dit par rapport aux spécialités mais également par rapport aux technologies que l'organisation utilise pour ses besoins d'échanges internes et externes et qu'éventuellement elle développe comme produits et services. Les retombées de cette recherche pédagogique ont été d'intégrer des moyens même les plus récents, de communication et d'information spécialisées comme supports d'échanges langagiers [4 : 6] afin de nous interroger sur la façon dont ils pouvaient ou non améliorer les conditions d'enseignement et d'apprentissage de discours sur des contenus spécialisés : informations économiques, facturation électronique, télépaiement, film d'entreprise et d'information...

Notre contribution s'est concrétisée par l'étude de la télévision parallèlement à l'ordinateur, quand ces terminaux étaient encore séparés, afin d'explorer le traitement de l'information socioculturelle et technico-économique, dans le journal télévisé (Christine Ockrent utilisait 800 mots seulement, source TF1), dans le journal ou la lettre d'entreprise en passant par l'expérience *Lecticiel* [5] dont nous avons commenté ailleurs les puissances et les limites.

En cela notre double regard fut un temps original en France grâce à notre importation en didactique des langues de l'outil informatique à des fins professionnelles, à l'époque de la lecture fonctionnelle [5] puis à l'époque de l'approche communicative [8] avant la banalisation du français sur objectifs spécifiques [9]. Notre apport à la didactique des langues résidait principalement dans le caractère différent des informations que nous fournissions au monde de l'enseignement / apprentissage. Ces informations étaient différentes de celles qui avaient cours dans les manuels en vogue parce que nous les récoltions par l'observation que nous avons développée des milieux spécialisés, alors *l'entreprise*, via les grandes écoles.

La parution en 1985 du manuel *Le français commercial* co-écrit avec Michel Danilo, de formation juridique, et Pierre Morel, enseignant d'anglais, se distinguait des rares collections spécialisées non seulement par son format de poche mais par son contenu consacré à l'entité entreprise et non à une filière professionnelle : l'hôtellerie, la diplomatie, etc... (comme c'était le cas de la collection du français des professions chez Hachette dirigée par Max Dany). Notre contribution a notamment permis d'introduire un chapitre sur les échanges commerciaux consacré au fax et à la télématique, outils alors récents qui trouvèrent quelques années plus tard le succès que l'on sait.

À présent, nous nous tournons vers ce que peuvent nous apporter les sciences des organisations, notamment parce qu'elles étudient le changement que provoquent les nouveaux médias dans toute organisation dont le quotidien œuvre l'innovation ordinaire [1].

Si nous avons toujours fait référence à la **culture d'entreprise** comme élément inhérent à notre didactique du français de spécialités, c'est que la richesse des travaux produits dans ce domaine nous permet une approche plus approfondie. Les lectures et les échanges de proximité géographique auprès de chercheurs en sociologie, gestion, économie et droit nous ont permis de constater l'importance qu'ils accordent à la dimension linguistique dans leur discipline. De plus, notre intérêt pour les apports des sciences des organisations s'inscrit dans une logique : elles appartiennent aux sciences humaines. C'est pourquoi nous nous sommes rapprochée de leurs recherches dans le but d'adapter notre réflexion didactique dans sa dimension culturelle et dans un souci de retombées pédagogiques sur l'enseignement / apprentissage à des apprenants experts dans ces disciplines.

Si l'on se réfère aux spécialistes de gestion, et aux mémoires que rédigent les étudiants Erasmus sur une fusion entre une entreprise française et une autre de leur pays, on peut réduire les échecs d'opérations de rapprochement entre entreprises à deux causes : culturelle et technologique. Ce raccourci est pratique pour équilibrer une réflexion sur le français de spécialité qui s'accorde avec la triade retenue qui associe culture, entreprise et technologie. Arrêtons-nous de

nouveau sur les technologies en soulignant cette fois-ci encore plus la relation avec la culture d'entreprise et la ou les cultures « nationales », chacune des spécialités enseignées partage plusieurs « cultures » : cultures d'entreprise, culture d'une aire religieuse/culturelle comme la latinité, par exemple, culture nationale, etc.

Au vu de l'inhérente obsolescence sur le plan **technique** des terminaux, des réseaux de transmission et des applications (logiciels, interfaces, ergonomie...), une attitude de recherche sur les potentialités didactiques des technologies de communication consiste à les appréhender comme une sous-culture.

Si les technologies pénètrent difficilement les salles de formation, pour différentes raisons, à commencer par l'actuelle fracture numérique, elles sont présentes dans toutes les entreprises qui embauchent. Mais l'outil peut aussi être pris comme un symbole auprès d'étrangers. À cet égard, nous avons été frappée par l'expérience suivante : pour persuader les enseignants de *l'American Association of Teachers of French* en 1985, époque où la société Apple commençait sa promotion sur les campus, d'utiliser la télématique pour mettre en place les échanges entre les élèves américains et les élèves français, un argument convaincant fut de leur présenter le Minitel comme un nouvel outil démocratique en France.

Pour mieux préciser comment nous articulons ces trois angles. Donnons un exemple au préalable, une étude de cas.

2. Le cas Supélec, un cas de niveaux culturels

Nous avons eu l'occasion de concevoir à la demande de l'école supérieure d'électricité, Supélec, une formation à la langue française destinée à des ingénieurs et universitaires venus du monde entier sur invitation du gouvernement français. Il s'agissait d'un programme de recherche développé par la société Thomson sur un thème, alors inconnu, aussi technique mais prometteur que la fibre optique, avant que Giscard d'Estaing, alors président, a décidé de mettre fin à ce programme, repris par les Etats-Unis. Cette expérience nous semble significative pour prendre conscience que l'enseignant ne peut se limiter au système fonctionnel de la langue.

Nous rejoignons là, dans notre souci d'interaction qui fasse sens avec les apprenants, François Rastier pour qui, préoccupé seulement d'interpréter un texte même littéraire, il est nécessaire de connaître toutes sortes d'autres codes : « La nécessité d'informations extratextuelles pour l'interprétation intrinsèque d'un texte peut incliner à conclure que la connaissance du système fonctionnel de la langue n'est jamais suffisante pour permettre la description sémantique, pour peu qu'on l'étende à sa signification » [13 : 258]. Nous voyons là une perspective de recherches en didactique du français de spécialités qui mérite un développement dans les années à venir.

Dans le cas concret de Supelec, si le séminaire de français consistait à aider à lire la documentation remise, à comprendre les conférences, à poser des questions, l'enseignant de français dans son échange avec les spécialistes se fait expliquer par les apprenants ce qu'est la nouvelle fibre optique, quel est son intérêt pour la société du futur à partir de la lecture des textes remis par l'entreprise Thomson ou autres chercheurs en ce domaine. À son tour, il peut se renseigner pour leur présenter la société Thomson dans le paysage industriel français de l'époque, voire l'historique de ce pan industriel. Une telle expérience illustre l'intérêt de cette triple vision de la culture en association avec l'entreprise et les techniques, surtout d'information et de communication.

À ces informations culturelles, qui étaient déjà spécialisées, que nous fournissions sur l'entreprise et sur les technologies d'information et de communication, pour contribuer à adapter l'enseignement du français au monde du travail, s'est ajoutée, depuis, l'étude croissante que nous développons sur les contenus des disciplines spécialisées en commençant par celles dont relevaient les mémoires et les thèses que nous demandions et/ou corrigeons dans le cadre des cours de français auprès de nos étudiants non francophones. À lire ces mémoires, à écouter les présentations de projets de recherche, à aider à formuler soit une définition, soit un plan ou un intertitre, l'enseignant chercheur s'imprègne à la longue des façons d'appréhender le monde des réalités, de découper les disciplines, de dérouler une démarche. L'enseignant de français de spécialités, plus qu'un autre, se forme « tout au long de la vie » [10 : 169-179].

Dans notre cas, ayant à encadrer des étudiants en master 2 et des doctorants en sciences de l'organisation, nous avons été exposée de plus en plus aux discours en sciences de l'organisation et c'est par cette fréquentation régulière que nous avons constaté qu'elles se rapprochent, pour certaines, des sciences du langage. Parmi les sciences des organisations, la gestion, le droit, et le marketing sont des disciplines qui dans leurs recherches font référence au rôle du langage sous un angle commun. Certes, l'informatique et les mathématiques l'abordent d'une autre façon plus lointaine. Le cas de la sociologie de l'organisation est à part : ses apports dépassent le cadre du rôle du langage par sa vision, son découpage, sa conception de la culture et sa culture des technologies de l'information et de la communication.

Si nous avons travaillé étroitement avec des juristes sur la précision et l'euphémisme et commencer d'approcher les gestionnaires qui travaillent sur le management interculturel, c'est une plus grande proximité disciplinaire qui nous a amenée à interroger les collègues en sociologie de l'organisation car c'est là que sont fondées les concepts et les approches de la culture d'entreprise.

3. La culture d'entreprise en français de spécialités

Dans ce qu'il est convenu d'appeler la société post-industrielle, dans laquelle serait la France, le concept de culture absent jusqu'aux travaux de Michel Crozier [12] est devenu un mode de gouvernement de l'entreprise, dès lors que l'organisation a été appréhendée comme un système social.

On ne compte plus les définitions du concept de culture (164 définitions recensées en 1952 par A. C. Kroeber et C. Kluckhohn dans la littérature ethnologique et anthropologique). Au départ, une culture correspond à des manifestations symboliques sur lesquelles nous avons souvent insisté en rappelant l'importance des rites et par des langues. On peut retenir qu'une culture apporte des modèles, des normes de conduite, des styles de vie et parfois des solutions à des problèmes. L'une des difficultés est de la décrire dans ses implicites. Elle est partagée par un groupe mais accueille des extérieurs qui ne savent comment l'apprendre. Elle résulte d'une histoire et se transmet dans le temps selon des modes qui ne se laissent pas non plus décrire aisément.

Or les entreprises ont leur histoire qui a généré des rites, du code langagier au code vestimentaire: tutoiement, tombée de cravate et chemises manches courtes l'été, titres dans l'organigramme, vocabulaire employé... et surtout quel ton adopter pour rédiger une note exigée par la Direction Générale et comment la lui présenter. Autant de signes relevant de cette notion de culture d'entreprise qui intéresse au premier chef la didactique du français de spécialité.

Si nous nous autorisons à parler en didactique du français de spécialités de la culture d'entreprise, c'est que nos propos s'appuient sur trois expériences déterminantes de culture d'entreprise, expériences qui n'ont pas encore été décrites: France Télécom, anciennement Direction générale des télécommunications (DGT), les éditions LAMY au moment de lancer leur portail et de passer sur internet leur mode d'interrogation de la documentation juridique en lecture plein texte, enfin l'université Paris-Dauphine où nous menons notre observation participante. Seule la culture de cette dernière sera ici esquissée.

La culture de Paris-Dauphine, organisation qui vient de se doter d'un statut d'université et de grand établissement, est particulièrement marquée. Schématiquement, nous retenons trois pôles pour cerner sa spécificité: le contact avec le monde de l'entreprise, le développement des technologies de l'information et de la communication y compris au sein d'une cellule d'innovation pédagogique rebaptisée depuis centre d'ingénierie pédagogique, et par essence, la culture dite académique liée à l'image d'excellence propre à la professionnalisation des enseignements depuis 1968 concrétisée avec les échanges avec les entreprises, et désormais de grand établissement.

En ce qui concerne l'ouverture internationale inéluctable, la volonté déclarée de la prise de conscience d'une concurrence mondiale ne suffit pas pour

mettre en place une infrastructure d'accueil suffisante, pour des raisons sans doute économique d'investissement et de personnel. Autant de caractéristiques qu'un enseignant de français doit expliquer aux étudiants étrangers et professeurs invités. Implicites et évidences sont peu aisées à décrire. Plus facile est de rappeler brièvement l'histoire de l'organisation : bâtiment de l'Otan d'où une codification des salles selon une certaine logique peu connue : B comme Bois, C comme Centre, D comme Dauphine, P comme Paris... Expulsion des Américains par De Gaulle, création d'une université de gestion avec de petits effectifs, par Alain Peyrefitte et Edgar Faure, enseignants d'économie comme Rocard et Delors, etc.

Loin d'être anecdotiques, ces informations liées à l'histoire de l'organisation expliquent l'adhésion à une culture de Dauphine de la part des personnels administratifs, comme nous avons pu le constater lorsque nous avons proposé à la présidence de former les responsables des principaux services aux usages professionnels de la messagerie électronique avec laquelle nous nous étions familiarisée sur le campus de Middlebury aux Etats-Unis dès 1985 et que les étrangers venus de pays économiquement forts avaient intégrée dans leurs relations avec l'administration. Deux points illustreront plus pédagogiquement l'intérêt d'exploiter la dimension culturelle de l'organisation dans laquelle intervient l'enseignant de français de spécialités.

Les premiers contacts des étudiants étrangers avec la culture de Dauphine à leur arrivée sont dans le quotidien de l'étudiant. Nous pouvons repérer d'après leurs commentaires les contraintes qu'ils rencontrent dans la mise en relation avec l'administration. Nous tirons pédagogiquement parti de ces commentaires par comparaison avec leurs connaissances d'autres universités. À un deuxième niveau, quand ils sont experts, nous les impliquons aussi dans l'organisation de colloques, sur le français dans leurs spécialités.

Une université comme Paris-Dauphine est également marquée par une culture des sciences de l'organisation et le langage qui la véhicule. Ellen O'Connor, chercheur dans la *Silicon Valley*, professeur invitée intervenant à Dauphine, répondant à la question du choix entre les termes *gestion* ou *management* a gardé le premier car c'est celui qu'on utilise dans le laboratoire dans lequel elle travaille. Elle montre par ce signe, choix de vocabulaire, sa capacité d'écoute en accord avec son affirmation que l'enseignant est quasi ethnologue : « Dans la théorie de la gestion, on considère que le problème de l'être humain c'est la coopération. Comment agir ensemble ? ». Tout ce qui peut faciliter la coopération, l'insertion, et par là, les qualités des relations, est à privilégier dans l'enseignement du français de spécialités.

Insertion ici renvoie sans doute à la difficile compréhension des relations hiérarchiques. Si l'on considère la sociologie des organisations comme un type de théorie explicative globalisante, on peut dire qu'elle étudie les organisations

comme *jeux de pouvoir et systèmes d'acteurs*. À côté de l'étude des cultures différenciées, selon la nation, selon la position hiérarchique, cette discipline aborde la question de l'éducation dans les rapports de la formation avec l'emploi et le salariat. Cette dimension fait partie intégrante de l'enjeu de la didactique du français de spécialités. Pour faire accéder les apprenants demandeurs de langue française à un poste de travail ou à une promotion, l'enseignement doit prendre en compte la dimension culturelle du milieu professionnel visé. Cette recommandation est également valable pour les étudiants français. L'une des solutions consiste à leur faire décoder les différents documents diffusés par les entreprises sur internet, comme nous l'avons évoqué plus haut.

Si l'on prend un autre exemple, celui de l'épreuve de grand oral d'économie qu'on exige même des étrangers à l'entrée des grandes écoles sous forme de concours ou à la sortie d'un master de recherche, outre la capacité à faire un exposé, sont requises des connaissances de culture générale mais spécialisées car liées aux questions économiques. Pour aider le candidat étranger, il est préférable que l'enseignant de français soit familiarisé non seulement avec le discours des questions économiques mais qu'il ait acquis une certaine culture générale dans cette spécialité.

L'épreuve est constituée d'un exposé qui peut varier de 15 à 30 minutes suivi d'une série de questions visant à sonder l'étendue et la solidité des connaissances du candidat. Parmi celles-ci, il est habituel de distinguer « les connaissances factuelles indispensables » et « les outils et les références théoriques » estimés incontournables. On y retrouve les définitions telles que : coût de transaction, institutions, productivité... Or la terminologie ne suffit pas, car les définitions varient selon les auteurs de référence, les époques. L'enseignant de français a tout intérêt à se constituer un bagage culturel permettant d'activer le principe que nous avons appelé de *rétroversion* [11]. Ces repères favoriseront une connivence pour que l'expert en parle avec aisance dans sa spécialité, aisance qui puisse compenser la difficulté qu'il ressent à s'exprimer comme adulte dans une langue qui lui reste étrangère mais qu'il a pourtant décidé d'apprendre.

Il ne s'agit pas de définir des connaissances sous forme d'un niveau seuil requis puisque les spécialités ne sont pas fixes et que les cultures évoluent, contraignant les organisations à s'adapter aux changements de l'environnement. L'intérêt personnel que porte chaque enseignant à approfondir tel sujet par ses lectures gagne à se doubler d'une démarche comme celle que nous proposons. Ainsi l'observation du choix du professeur invité en faveur du terme *gestion*, que nous avons opposé à celui de *management*, ne règle pas la question. Il est intéressant de faire une recherche sur le terme *management*.

Références

1. Alter Norbert, 2000, *L'innovation ordinaire*, PUF, Paris
2. Benveniste E., 1966, *Problèmes de linguistique générale*, tome 1, Paris, Gallimard
3. Benveniste E., 1966, *Problèmes de linguistique générale*, tome 2, Paris, Gallimard
4. Challe Odile, 1984, « Portrait d'un cours : Face au petit écran », in *Décoder le journal télévisé*, Belc, Paris, p. 73-101
5. Challe Odile, Denis Lehmann, Robert Strick, 1985, « Un projet de logiciels d'assistance à l'apprentissage de la lecture : Lectifiel », *Le Français dans le Monde*
6. Challe Odile « Approche fonctionnelle : le français juridique », in *La main dans le sac*, Belc, Media-FLE, Exploitation de documents authentiques vidéo, 1986, p. 154-171
7. Challe Odile, 1988, *Le minitel comme outil de diffusion de la langue française en gestion, économie et commerce international*, 2 vol. 680 p.
8. Challe Odile, 1989, « Le Minitel, la télématique à la française », *The French Review*, vol. 62 n° 5
9. Odile Challe, 1991, « La communication professionnelle et le vidoétex en europe », *ENCoDe Conference : Business Communication in Multilingual Europe*, University of Antwerp
10. Odile Challe, 2004, « La place du FOS dans la formation tout au long de la vie » in *Français sur objectifs spécifiques : de la langue aux métiers*, Le français dans le monde, Recherche et Applications
11. Odile Challe, 2008, « Les cultures en discours, trame de fond du français de spécialités », in *Apprendre une langue de spécialité : théories et enjeux disciplinaires*, éditions Polytechnique, collection Linguistique et didactique
12. Crozier M., 1989, *L'entreprise à l'écoute. Apprendre le management post-industriel*, Inter Éditions, Paris
13. Rastier F., 1987, *Sémantique interprétative*, PUF, Paris
14. Rastier F., 1996, *texte et sens*, Didier, Paris